



Gouvernement du Québec
Ministère des Institutions financières
et Coopératives
Direction des compagnies

LETTRES PATENTES
(Loi sur les compagnies, 3e partie)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives, sous l'autorité de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, accorde aux requérants ci-après désignés les présentes lettres patentes les constituant en corporation sous la dénomination sociale suivante:

ASSOCIATION DES CORDES DE LA RIVE SUD

et sa version

SOUTH SHORE STRING ASSOCIATION

Données et scellées à Québec,

le 1983 01 13

Le Ministre

Signé par délégation:

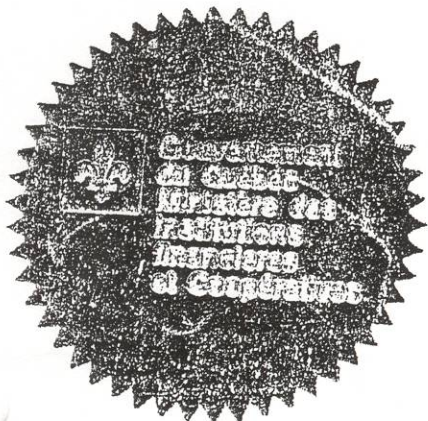
Je certifie que ce document a été

enregistré le 83/03/28

au libro C-1137, folio 200

Le Ministre

Signé par délégation:



1 — Requérants

Les requérants auxquels sont accordées les présentes lettres patentes sont:

Nom et prénoms	Profession	Adresse
Corman Jacques	Chirurgien	155 ch. des Patriotes Sud St. Hilaire
Neuburger André	Ingénieur	396 Dupré Beloeil
Penny Denis	Dessinateur	295 Clifton Otterburn Park
Wyns Joseph	Professeur	81 place Courcelles St. Hilaire

2 — Siège social

Le siège social de la corporation est situé St. Hilaire, 155 chemin des Patriotes Sud
J3H3G5

3 — Conseil d'administration

Les administrateurs provisoires de la corporation sont:

Jacques Corman
André Neuburger
Denis Penny

4 — Immeubles

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation
est limitée à

NIL

5 — Objets

Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants:

Association sans but lucratif de parents bénévoles, ayant pour but d'offrir aux enfants de la rive sud, des cours d'instruments à cordes et d'orchestre à corde et symphonique. Sous réserve de la loi de l'enseignement privé et des règlements adoptés sous son autorité.

Québec

AVIS DE CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE

Loi sur les compagnies (L.R.Q., C-38, a. 21)

L'Inspecteur général des institutions financières dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales le présent avis confirmant le changement de la dénomination sociale de

ASSOCIATION DES CORDES DE
LA RIVE SUD

changeant sa dénomination sociale en celle de

L'ASSOCIATION DES ORCHESTRES DE
JEUNES DE LA MONTÉRÉGIE INC.

Ce changement prend effet à compter de la date de ce dépôt.

*Déposé au registre le 10 mars 1995
sous le matricule 1143457639*



Gouvernement
du Québec
L'inspecteur
général des
institutions
financières

Alfred Vaillancourt
Inspecteur général des institutions financières par intérim

[Signature]

Contresignataire

R305019D36L71JA